

"De la volonté individuelle-Travaux de l'IFR N°10 " Sous la direction de Marc Nicod

LE 1 JANVIER 2009

Ouvrage disponible et directement en vente à l'IFR  
Site de la Manufacture, bureau MI 104, 21 allée de Brienne, 31000 Toulouse

En droit, le pouvoir créateur de la volonté n'est pas, ou n'est plus, un objet de débat, mais une certitude. La volonté individuelle, sous ses diverses formes, est au cœur de l'activité juridique ; elle en constitue l'aiguillon dominant. Toutefois, sur ce terrain, l'intervention de l'homme doit être conciliée avec le respect de la norme qui l'encadre, et qui parfois l'entrave...



Il appartient à la règle de droit de dire ce qui doit être ; par suite, il lui revient de fixer des bornes au pouvoir de la volonté. En dépit des soupçons qui pèsent communément sur lui, le droit n'est pas, pour autant, liberticide.

Le couple formé par la loi et la liberté ne fait pas nécessairement mauvais ménage : la loi n'a pas pour vocation naturelle d'atténuer et encore moins d'éliminer la liberté humaine ; elle tend, au contraire, à la protéger et à la promouvoir afin d'en garantir l'efficacité technique.

Dans la mesure où il est admis que la volonté d'un individu ou d'un groupe puisse modifier l'ordonnement juridique, il importe que cette volonté soit placée, par sa soumission au droit, à l'abri des critiques. C'est en quelque sorte le prix à payer pour la reconnaissance de sa souveraineté...

Fruit de la collaboration de l'Institut Fédératif de la Recherche "Mutation des normes juridiques" et de l'Ecole Doctorale "Sciences juridiques et politiques", le présent ouvrage rassemble, sous forme de "mélanges", les textes des conférences organisées à Toulouse, sur le thème de la volonté individuelle, au cours de l'année 2008.

Il comprend également, toujours sur la même thématique, des contributions émanant de chercheurs toulousains qui ont accepté d'apporter leur concours à cette exaltante entreprise de recherche collective. L'ensemble est ordonné autour de trois piliers fondateurs : le premier traite des personnes, le second des autorités et le dernier des actes.

Cette présentation, sur la base classique d'un déroulement en triptyque, témoigne des extensions multiples du champ d'intervention de la volonté individuelle. Celle-ci n'est plus circonscrite au seul droit des contrats, elle

rayonne désormais sur des terres qui lui étaient naguère étrangères et réalise chaque jour de nouvelles conquêtes.

**Table des matières**

Prix de vente : **30 €**